

## **Rapport commission voirie du 27 octobre 2008**

### **1. Point sur les travaux réalisés en 2008**

- Rue des Aubépines (385000 €) => calibrage de la rue avec éclairage public et création d'un trottoir en piste multimodale de 2,5 mètres de large.
- Rue du Vallon (3800 €) => reprise de l'assainissement pluvial au droit de l'habitation « Griffon ».
- Lotissement des Fauvettes (6000 €) => amélioration de la placette.
- Rue des Fauvettes (2000 €) => reprise de l'assainissement pluvial.
- Chemin des fermes (4000 €) => recalibrage de la voie et tentative d'amélioration de l'écoulement des eaux de ruissellement.
- Rue du Château d'eau (1000 €) => stabilisation de la plateforme de retournement.
- Chemin du Vieux Village (20000 €) => traitement de l'assainissement pluvial et renouvellement de la couche de roulement.
- Combe Guillaume (2000 €) => création de l'éclairage public (3 points lumineux en raccordement aérien avec matériel fourni par la commune).
- Signalisation (10000 €) => remise en peinture de la signalisation horizontale routière de la commune.
- Gestion du stationnement rue du Vert Bois => Problèmes de stationnement occasionnés notamment par la clientèle de la salle de sport située à proximité. Une réunion avec les riverains et la gendarmerie a permis de trouver des pistes d'amélioration.
- Rue Platine (65000 €) => Travaux de rénovation de l'éclairage public prévus en deux tranches. La consultation des entreprises est en cours.

### **2. Travaux sur la canalisation d'eau salée qui alimente la ville de Besançon.**

Dans le cadre de la rénovation de la voie ferrée au titre du passage du TGV en 2011, il est nécessaire de déplacer la conduite d'eau salée qui alimente la ville de Besançon depuis Miserey-Salines et qui se trouve être dans l'emprise du chemin de fer.

Les travaux consistent à déplacer la conduite et l'enfouir dans l'emprise routière des rues de la Tuilerie, des Vergers, de Franche-Comté et de la Combe du Puits. Les travaux ont débuté en novembre 2008 et devraient durer quatre mois.

Des perturbations sur la circulation sont à attendre.

### **3. Opérations à programmer.**

Un état non exhaustif des opérations à programmer sur les exercices budgétaires à venir est proposé :

- Rejointoiement du mur de la mission.
- Eclairage de la rue Platine (tranche conditionnelle).
- Trottoirs rue des Bosquets,
- Aménagement de la rue du 8 Septembre.

- Reprise de la rue de la Tuilerie.
- Aménagement de la fontaine, chemin des Fermes.
- Renforcement chaussée et éclairage public rue du Vert Bois.
- Trottoirs rue Platine.
- Panneaux dynamiques rue de la Combe du Puits.
- Recensement et abaissement de trottoirs au droit des passages piétons avec mise en place de bandes podotactiles aux passages piétons.
- Cheminement cyclable rue des Tilleuls.
- Contrat de maintenance de l'éclairage public.
- Reprise partielle du mur du cimetière.
- Contrat de maintenance de l'éclairage public avec mise en sécurité des armoires de commande.

La réalisation des ces opérations est conditionnée aux capacités budgétaires de la commune et à leur programmation aux budgets à venir.

#### **4. Questions diverses.**

Au regard des opérations à venir et des enjeux financiers en présence, la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement devrait permettre d'établir une programmation plus précise des capacités de la commune à absorber ces investissements en favorisant un étalement budgétaire sur le mandat en cours.

*Le Rapporteur Georges ROUX*

*Sous couvert de Jean Claude GROSSO Adjoint Voirie*